

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

29 janvier 2018

Pierrefleur

- Parents :** Benitez Vanessa, Charollais Gonin Myriam, Hollender Candice, Hornickel Zuhey, Tumminello Teodoro, Prahin Jean-François
- Professionnels :** Perroud Nathalie, Vittoz Ghislaine, Turcotte Claudia
- Organisations :** Marquis Marie-Jo, Ott Hélène, Radic Marija, Favre Céline
- Autorités politiques :** Fracheboud Cédric
- Excusés/absents :** Subilia Xénia
- Invités :** Payot David, Papaux Estelle, Rocher Vincent

Prise de notes effectuée par : Marija Radic

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 7 décembre 2017
3. APEMS
4. Présentation du collectif des Plaine-du-Loup et projet Métamorphose
5. Retour du travail des deux sous-groupes
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Accueil des membres et ordre du jour de la présente séance, qui est approuvé.

2. Adoption du PV du 7 décembre 2017

Le PV de la séance du 7 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

3. APEMS

Madame Céline Favre, co-responsable de l'APEMS de Pierrefleur, fait une brève présentation de l'organisation. L'APEMS de Pierrefleur accueille les écoliers dans plusieurs lieux dits « satellites ». La structure enregistre le nombre le plus important de demandes. L'APEMS rejoint la CET dans le quart associatif.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. **Présentation du collectif des Plaines-du-Loup et projet Métamorphose**

M. David Payot, Mme Estelle Papaux et M. Vincent Rocher présentent les projets des Plaines-du-Loup et Métamorphose : le parc, la maison de quartier et la future école « Riant-Pré ».

Le parc sera inauguré mi-juin 2018. Sa réalisation sera coordonnée par le collectif des représentants du quartier sur la base de plans d'architectes paysagistes. Une démarche participative sera lancée pour réaliser les travaux en collaboration avec des professionnels.

La maison de quartier viendra s'implanter dans un deuxième temps à la place du lieu-dit la « maison de gendarme ».

L'école, étant un projet qui est venu tardivement s'ajouter au projet Métamorphose, verra le jour en 2023. Les contraintes techniques et légales doivent être prises en compte dans l'élaboration de la forme que celle-ci prendra. Un concours d'architecte va être lancé dans un premier temps puis un mandataire choisi. Les membres du jury ont été nommés par la Ville. Mme Nathalie Perroud, Directrice de l'établissement de Pierrefleur, est la seule représentante au sein de ce groupe de travail.

Plusieurs membres de la CET s'interrogent et s'inquiètent de ne pas avoir été consultés dans le développement de la pièce urbaine et du projet.

La CET demande à être intégrée dans le groupe de travail du mandataire.

5. **Retour du travail des deux sous-groupes**

GT activité : à déterminer les lieux des stands dans les différents bâtiments ainsi que proposer un plan de répartition des membres de la CET pour la journée du 22 mars.

GT communication : liste les achats déjà effectués sur le budget 2017. (Post-it, gobelets, branches de chocolat et jus de pomme...) Les deux mascottes sont commandées sur le budget 2018.

Les flyers sont en cours d'élaboration, Candice en montre un modèle. Marija expose les prix en lien à l'impression. Jean-François souligne que même si le coût est un argument dans le choix de l'imprimeur, il faudrait réfléchir à faire participer les entreprises locales. Myriam va se renseigner sur son ancien lieu de travail qui pourrait être avantageux en termes de rapport qualité/prix.

6. **Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Les représentants de l'APEMS sont admis dans le quart associatif de la CET.

8. **Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

Jeu. 15 février 2018 à Pierrefleur.

9. **Divers et propositions individuelles**

Myriam interroge le quart professionnel au sujet de « la journée pédagogique » des enseignants.

Ne pourrait-elle pas se faire sur le temps des vacances scolaires ?

Mme Perroud explique que les vacances sont un droit des enseignants et que cette journée faisant partie des formations continues doit être réalisée sur le temps de travail.

De plus, les enfants ont la possibilité de se rendre à l'école selon les horaires ordinaires.

Plusieurs membres de la CET soulignent que bien que cela n'impacte pas l'organisation, l'annonce de l'événement ainsi que le délai de retour du coupon-réponse étaient trop courts.

La séance est levée à : 22h30

Lausanne, le 04.02.18

Lausanne, avril 2018/SEP+S/mtl

Marija Radic
Vice-présidente

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch